

**Discours de Roselyne BACHELOT-NARQUIN  
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports**

**Lundi 1er octobre 2007  
(sous réserve du prononcé)**

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pas attendu ce jour pour venir à votre rencontre. Dès la fin du mois de mai, je vous ai rejoint au Congrès des urgences. Je vous ai reçu cet été, sans attendre, et je vous recevrai encore.

Comme tous nos concitoyens, je connais vos compétences, j'admire votre travail. **Je vous admire.** Je mesure bien les sacrifices qu'implique une discipline aussi exigeante, les contraintes en tout genre qu'implique l'exercice d'un métier chronophage.

Vous êtes ainsi très sollicités. Pour ne prendre que l'exemple de votre région, l'activité des services d'urgence a augmenté d'environ 25% depuis cinq ans. On vous demande beaucoup : c'est la rançon de votre réputation. L'offre de qualité que vous proposez, fondée sur un savoir-faire unanimement reconnu, créerait ainsi tout naturellement sa propre demande.

Cependant, vous êtes aussi trop souvent saturés par l'afflux de personnes qui viennent chercher aux urgences une réponse à leur problème, une réponse qu'ils ne trouvent pas ailleurs, sans que leur pathologie n'exige qu'ils se tournent vers l'hôpital.

Vous vous sentez parfois assaillis. Vos services sont parfois inutilement encombrés, voire perturbés par la présence de personnes qui ne relèvent pas de l'urgence. Vous le savez bien, vous qui avez dû subir, ici même, la grève de la faim de sans-papiers.

A la fin des fins, c'est l'ensemble du système qui en pâtit. Et l'utilisateur, le citoyen n'y trouve plus tout à fait son compte.

\*

Or, si je suis venue vous rendre visite aujourd'hui, ce n'est pas simplement pour le plaisir d'un déplacement dans le Nord, ce Nord chaleureux, convivial, que je connais bien et que j'apprécie.

Si j'ai voulu vous rejoindre, ce n'est pas simplement pour vous rendre l'hommage que vous méritez, puis repartir à Paris le cœur léger.

**Si je suis là, c'est pour vous dire que la médecine d'urgence n'est pas pour moi un dossier parmi d'autres.** Les services d'urgence constituent, en effet, avec la permanence des soins, **un des grands piliers de notre système médical et de secours.** C'est pourquoi, je m'engage à mettre tout en œuvre pour renforcer les moyens dont vous disposez aujourd'hui.

A cet égard, mon seul et unique souci sera de favoriser l'amélioration continue de la qualité des soins dans notre pays. J'agirai ainsi toujours dans le cadre d'une politique globale, réfléchie, cohérente. Je ne prendrai aucune mesure séparée, isolée du contexte général. Je ne rentrerai pas non plus dans le jeu des chapelles. Je ne perdrai pas mon temps à favoriser telle ou telle vision technocratique. **Je n'ai qu'une seule exigence : faire en sorte que nos concitoyens bénéficient d'un système médical et de secours mieux adapté à leurs besoins.**

Comment s'y prendre ? Tout d'abord, **il faut éviter de traiter séparément la question de la permanence des soins et celle des services d'urgence.** De la bonne marche des uns dépend celle des autres, cela va s'en dire. A l'inverse, il ne faudrait pas que les insuffisances constatées dans un domaine altèrent inutilement le fonctionnement d'un autre. C'est une affaire de bon sens. Soyons donc un peu cartésiens ! Cherchons à promouvoir un meilleur équilibre des charges ! Agissons de manière à optimiser nos forces, à mutualiser nos moyens !

Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la permanence des soins après minuit n'est pas du seul ressort des urgences hospitalières. Je veux l'affirmer sans détour : **les urgences n'ont pas vocation à palier des carences de la médecine de ville.** Il convient donc de clarifier les choses, de gagner en cohérence : la confusion procède souvent d'un déficit de liens. C'est pourquoi la politique de renforcement des SAMU n'obéira qu'à un seul objectif : **accroître l'opérationnalité de nos moyens en améliorant leur coordination.**

Ainsi, je ne reviendrai pas sur le principe de la régulation des situations par le SAMU. Cette **régulation** permet d'orienter efficacement le patient vers la prise en charge la plus adaptée et de décider le cas échéant de l'envoi d'une

équipe médicale d'urgence et de réanimation dans un SMUR. La médicalisation des urgences a ainsi permis de diminuer de 30 % la mortalité des urgences vitales (infarctus du myocarde, traumatismes graves...). Ces progrès fantastiques sont le fruit du travail et de l'organisation de tous les acteurs de l'urgence. La France peut en être fière. Notre modèle est d'ailleurs très étudié par nos partenaires, notamment les Etats-Unis et le Royaume Uni.

Je veux donc souligner, et le président de la République l'a rappelé samedi, le rôle irremplaçable du SAMU dans la régulation. Ce rôle n'est pas remis en question.

Cependant, pour faire face à une augmentation sans précédents des demandes d'interventions, il est désormais nécessaire de repenser les modes opératoires de réception des appels et les conditions de **l'interconnexion entre les structures**.

De même, la **coordination régionale** entre SDIS et SAMU doit être envisagée dès l'élaboration des schémas territoriaux . Elle se concrétisera par un rapprochement systématique des SROS et des schémas départementaux d'analyse et de couverture de risques (SDACR) pour l'organisation des urgences médicales et du secours à la personne.

La **coopération opérationnelle** entre les SDIS et les SAMU doit être améliorée à partir d'une plus grande **interopérabilité**. Il n'est cependant pas nécessaire, aujourd'hui, d'être sur le même lieu pour se parler facilement. Les systèmes de téléphonie modernes et l'utilisation d'outils informatiques compatibles permettent un échange de données en temps réel. Je vous invite à les développer.

Pour répondre à cet objectif, **des moyens importants ont été délégués pour la modernisation des SAMU**.

Il faut le souligner ; la qualité du service dépend d'abord des équipes, plus encore que du matériel : les permanenciers d'accueil et de régulation médicale, les médecins qui répondent ...

Nous reconduirons ces moyens en 2008 et 2009 pour accompagner la montée en charge de la migration vers les radiocommunications numériques.

Les réformes en cours de l'organisation des soins vont permettre de diminuer la pression exercée sur les structures d'urgence médicale.

Cependant, un des moyens les plus efficaces de favoriser le bon usage des structures d'urgence, c'est bien, de toute évidence, l'information. **L'information, encore et toujours**. A cet égard, il conviendra d'engager une campagne d'information de la population, permettant de recourir de manière éclairée aux numéros d'appel urgent.

\*

La politique que je compte mener à la tête du ministère de la santé poursuit d'abord cet objectif : **améliorer la qualité de l'offre de soins sur le territoire**. Dans cet esprit, il faudra bien découvrir les moyens d'assurer de manière plus équilibrée la permanence des soins. Les Français le demandent. Nous répondrons à cette attente dans un constant souci de concertation, sans revenir sur le principe de la liberté d'installation, sans recourir à des mesures coercitives.

Cependant, comment éviter que la concentration de médecins excède par endroits les besoins de la population, tandis qu'ailleurs ces besoins ne se trouvent pas satisfaits ? **Nous ne nous résoudrons jamais à considérer comme une fatalité le creusement des inégalités entre les territoires**. Avec les médecins dont nous n'ignorons pas les aspirations légitimes, en particulier pour les plus jeunes, nous allons réfléchir au moyen de découvrir ensemble les solutions utiles.

Il en va de l'avenir de notre système de soins. Je ne doute pas que chacun fera preuve de responsabilité, que le sens de l'intérêt général l'emportera sur le goût, déplacé en la matière, pour la polémique.

Il faudra mieux organiser, mutualiser davantage nos moyens, mieux coordonner pour gagner en qualité, être encore plus opérationnel.

Notre système médical est un système coopératif. Je sais pouvoir compter sur vous.

**Votre engagement, votre travail au quotidien sont bien la preuve que les Français ont raison de vous faire confiance.**

Je vous remercie.